

CHARTRE ET GUIDE D'UTILISATION DES RESEAUX RADIOS DE SECOURS EN MONTAGNE

Les réseaux radios de secours en montagne sont destinés aux professionnels ou usagers de la montagne, détenant une fréquence de travail (commerciale) auprès de l'ARCEP.

Obligations de l'adhérent

L'adhérent s'engage à

- Communiquer et mettre à jour pendant la durée du Contrat ses informations d'identification et coordonnées bancaires exactes.
- Respecter la charte d'utilisation des utilisateurs des réseaux radios de secours en montagne.
- Déclarer au groupement toute perte ou vol de son poste radio.
- S'acquitter de la facture chaque année.

La revente du poste avec les fréquences d'un ou des réseaux est interdite. L'adhérent devra prendre contact avec le réseau concerné.

En cas de résiliation ou de suspension, l'adhérent s'engage à faire déprogrammer son poste radio auprès d'un des installateurs agréés. En cas de non transmission d'une attestation de déprogrammation de fréquences établie par un professionnel sous 30 jours, le gestionnaire du réseau s'autorise à blacklister l'adhérent qui ne peut alors plus déclencher les relais de secours.

Modalités d'utilisation

Pour le bon fonctionnement des réseaux radios de secours en montagne :

- Il est strictement interdit de déclencher les relais hors demande de secours.
- Les demandes de vérifications systématiques ne sont pas tolérées.
- Quand un secours est en cours, attendre, ne pas déranger la fréquence.

En cas d'abus, l'adhérent pourra être blacklisté après information préalable et n'aura plus accès aux relais.

Procédures d'appel

Les liaisons radios doivent être brèves afin de ne pas encombrer le réseau. Même en cas d'accident, soyez bref, précis et concis.

Sélectionnez un des relais du réseau le plus proche de vous géographiquement.

- 1- Appuyez sur la touche « appel » relais de votre poste afin de déclencher le relais sélectionné (souvent matérialisée par un petit bouton rouge). Cette manœuvre permet l'ouverture du relais afin d'obtenir un secouriste. En s'ouvrant, le relais émet un souffle.
- 2- Vous pouvez, alors émettre, en appuyant sur la pédale d'alternat de votre poste. Le relais restera ouvert cinq secondes à la fin de la dernière parole. Au bout des cinq secondes, un bip vous avertit de la fermeture du relais. Si le relais se ferme, refaire la procédure en décrite en 2.
- 3- Parlez dans votre poste en suivant la procédure suivante :
J'appelle **LE SECOURS EN MONTAGNE**, pour « **votre nom et fonction** », par le relais de « **nom du relais** », et donnez la **raison de votre appel** : « pour un contrôle radio ou pour un secours ». Relâchez le bouton et attendez la réponse du secouriste. Sans réponse, répétez l'alerte.

Pour un secours :

Votre premier contact doit informer **sans ambiguïté** que vous demandez un secours. Donnez au secouriste :

- le lieu de l'accident précis et sa nature,
- le nombre de victimes, leurs blessures,
- l'altitude et la météo sur place,
- éventuellement les possibilités de poser un hélicoptère.

Restez à l'écoute.

Le secouriste de permanence peut vous demander des informations complémentaires afin de permettre un secours rapide et efficace. La transmission s'effectue par des phrases courtes et ne traitant que d'un sujet à la fois.

Après votre appel, **ne coupez jamais votre poste** sauf si le secouriste vous le demande et vous fixe une vacation ultérieure. Restez toujours sur le relais que vous avez enclenché pour joindre le secouriste sauf si l'on vous demande de changer.

Pour un contrôle radio :

Annoncez simplement : "**contrôle radio**". Attendez la réponse du secouriste. Annoncez votre niveau de réception, sur une échelle de cinq, puis annoncez "terminé". Cela signifie que la conversation est finie et qu'il n'y a rien à ajouter.

Si la liaison est difficile, n'insistez pas, cela pourrait être pris pour un appel de détresse.

Procédure de détresse

Si vous n'arrivez pas à contacter un secouriste :

- 1- Vérifiez la proximité du relais que vous avez choisi. Essayez de le déclencher de nouveau. Si le relais ne s'ouvre pas, changez de relais ou essayez de vous déplacer ou de prendre de l'altitude afin d'entrer dans une zone de couverture d'un des autres relais.
- 2- Si vous déclenchez un relais sans réponse d'une des bases de secours, déclenchez la procédure suivante :

Ouvrez votre relais à l'aide de votre touche d'appel, dès que vous entendez le souffle de son ouverture, déclenchez-le encore trois fois sans qu'il ne "retombe".

Cette procédure déclenche l'alarme générale sur l'ensemble des bases. L'opérateur connaîtra le relais que vous avez déclenché ainsi que le numéro de votre poste. Cela lui permettra d'orienter ses recherches.

Chaque fois que vous appelez sur un relais, une ligne s'inscrit sur le pupitre radio du service de secours, avec la date l'heure de votre appel. Par votre numéro d'identification radio, votre nom et vos coordonnées apparaissent, les secours peuvent prendre contact avec des personnes de votre entourage pour recueillir des informations. Il est important de signaler tous les changements (changement d'adresse, numéro de téléphone, propriétaire du poste, etc...).

Essais de fonctionnement de votre émetteur / récepteur

Un poste régulièrement révisé possède avec certitude toutes ses qualités pour rentrer sur notre réseau. Si toutefois vous souhaitez vérifier son bon fonctionnement, faites-le lorsque vous êtes dans le secteur de couverture radio du réseau et avant de partir en montagne.